

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 24 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 24 juin, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, au siège de la CCBA à Ucel, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIEILHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas.

La séance est ouverte à 19H30 en présence de :

**PRESENTS :** MC SAUSSAC, M BOUSCHON, J DAUMAS, C FAURE (proc de C HADDAD), A GUIBERT-BATTAINI, R KAPPEL, JY MEYER (proc de P GAILLARD), I NGUYEN, B PERRUSSET, J SOUBEYRAND (proc de S CIVIER), MF TASTEVIN, JF DURAND, L JOFFRE, B LADRAY, JY PONTHER, S GENEST, G SAUCLES (proc de C PASTRE), R MOULIN, D BERAL, J LAFFONT, M GUYON, G ANTONY, MF MARTIN (proc de P ROUX), J SEBASTIEN, JL ARNAUD, G FANGIER, S REYNIER, C WIOT, J BOYER (proc de F SOULAVIE), A ROUSSET (proc de M CEYSSON), B SOUCHE (proc de F CHASSON), M TOURVIEILHE (proc de P MAISONNEUVE), M TAUPENAS et A LAURENT.

**Nombre de conseillers**

En exercice : 52

Présents : 34

Procurations : 9

Votants : 43

Absents : 9

Date de convocation : 17/06/2025

**Secrétaire de séance :** J SOUBEYRAND

**Absents :** JP LARDY, E ROCHE, E. SAUGET, P DUPONT, B TEYSSIER, P CORTIAL, G DOZ, V VANDUYNLAGER ET M CHAZE.

**En présence des suppléants non votants :** O BOISSIN.

**Objet : Modification du Tableau des effectifs.**

**Filière médico-sociale :**

Création de trois postes d'auxiliaire de puériculture de classe normale à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025 suite à la suppression de trois postes d'auxiliaire de puériculture de classe normale à temps non complet au sein de la crèche intercommunale.

L'augmentation du temps de travail de trois agents permettra d'améliorer la qualité du service public en garantissant un encadrement optimal et une meilleure continuité pédagogique. L'augmentation répond également à un besoin avéré des usagers et de la collectivité.

Considérant que les crédits afférents à cette évolution sont prévus au budget 2025 de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas sans compromettre son équilibre.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- Augmente le temps de travail à temps plein soit 35h hebdomadaire de trois agents de la crèche à compter du 1er septembre 2025,
- Modifie les contrats de travail en conséquence,
- Procède aux publications et formalités nécessaires,
- Dit que les crédits sont inscrits au budget,
- Approuve la modification du tableau des emplois et des effectifs ci-annexé.

Pour extrait certifié conforme

Fait à UCEL, le 25 juin 2025.

Le Président, Max TOURVIEILHE

Accusé de réception en préfecture  
007-200073245-20250624-DEL2406202543B-DE  
Date de télétransmission : 27/06/2025  
Date de réception préfecture : 27/06/2025